

# Procès-verbal n°2 de la Commission Technique et Sélection

Réunion du :	Vendredi 31 Octobre 2025
À :	District GL
Présidence :	M. Patrick CHAMP
Présents :	MM. Patrick CHAMP, Daniel DELPRAT, Loïc FRIZOL, Thierry DALBART, Stéphane SAURAT
Assistant à la réunion :	M. Frédéric ALCARAZ, C.T.D. P.P.F. M. Lionel ROCHETTE, C.T.D. D.A.P.

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

## Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le précédent procès-verbal N01 du 11/09/2025.

## JOURNÉE ACCUEIL U6 et U7

### SAMEDI 27 SEPTEMBRE a eu lieu LA JOURNÉE ACCUEIL FFF U6 + LA JOURNÉE ACCUEIL U7 sur le complexe sportif de l'ESP UZES.

Plus de 250 ENFANTS présents,

Les CLUBS présents :

FCCLA, BEAUCAIRE FC, FTC, EP VERGEZE, SOLEIL LEVANT, O MAS MINGUE, US BOUILLARGUES, US SOMMIERES, AS POULX, 3 MOULINS, FC LANGLADE, AS VERS, JSCBA, AEC ST GILLES, OC REDESSAN, AS CAISSARGUES, CALVISSON FC, LASALLIEN, QUISSAC.

Sous la responsabilité des Conseillers Techniques ainsi que des Intervenants Techniques Football Animation et Commission Football Animation.

RASSEMBLEMENT U6 10H12H Psychomotricité + Formes jouées 4 C 4

RASSEMBLEMENT U7 14H16H15 Psychomotricité + Formes jouées 4 C 4

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'ESP UZES pour la qualité de son accueil.

## CFI U6 U9

### LUNDI 6 OCTOBRE + MARDI 7 OCTOBRE + LUNDI 20 OCTOBRE + MARDI 21 OCTOBRE 18H 21H, un CFI U6 U9 a été organisé sur les installations sportives d' AIMARGUES.

14 Candidats présents,

Les CLUBS présents :

STO AIMARGUES, NIMES OL, FC BERNIS

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et FRIZOL LOIC.

- L'ENFANT DE 5 9 ANS
- LA SEANCE
- LE PLATEAU FA
- LES PROCEDES D'ENTRAINEMENT
- LES 2 TYPES DE PEDAGOGIES

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique de STO AIMARGUES pour la qualité de son accueil.



**DIMANCHE 19 OCTOBRE + DIMANCHE 2 NOVEMBRE, un CFI U6 U9 a été organisé sur les installations sportives de VERGEZE.**

14 Candidats présents,

Les CLUBS présents :

BELLEGARDE, EP VERGEZE, ES MARGUERITTES, NIMES GAZELEC, DOMESSARGUES, AS POULX

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et FRIZOL LOIC.

- L'ENFANT DE 5 - 9 ANS
- LA SEANCE D'INITIATION
- LE PLATEAU FA
- LES PROCEDES D'ENTRAINEMENT
- LES 2 TYPES DE PEDAGOGIES
- LES PHASES DE JEU

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique de EP VERGEZE pour la qualité de son accueil.

**JEUDI 23 OCTOBRE, un CFI U6 U9 a été organisé sur les installations sportives de ST PAULET DE CAISSON.**

12 Candidats présents,

Les CLUBS présents :

AS ST PAULET CAISSON, FCBP, MONDRAGON

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et FRIZOL LOIC.

- L'ENFANT DE 5 - 9 ANS
- LA SEANCE
- LE PLATEAU FA
- LES PROCEDES D'ENTRAINEMENT
- LES 2 TYPES DE PEDAGOGIES

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique de ST PAULET CAISSON pour la qualité de son accueil.

**CFI U10 U13**

**VENDREDI 26 SEPTEMBRE + VENDREDI 10 OCTOBRE, un CFI U10 U13 a été organisé sur les installations sportives de DOMESSARGUES.**

14 Candidats présents,

Les CLUBS présents :

DOMESSARGUES, AS POULX, O. MAS MINGUE, US BOUILLARGUES, SC ANDUZE

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel et FRIZOL LOIC.

- L'ENFANT DE 10 à 12ANS
- LA SEANCE DE PRE FORMATION
- LE MATCH U13



- LES PROCÉDÉS D'ENTRAÎNEMENT
- LES 2 TYPES DE PEDAGOGIES

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique de FCO DOMESSARGUES pour la qualité de son accueil.

#### **CFI U14 U19**

**Les vendredis 17 et 31 octobre 2025, un CFI U14/U19 a été organisé sur les installations sportives du club du FC VAUVERT.**

18 Candidats inscrits

18 candidats présents.

14 Cubs représentés : SUSSARGUES FC, O MAS DE MINGUE, FC CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE, ST PRIVAT AS, QUISSAC GC, MARGUERITTES ES, USS AIGUES MORTES, CASTRIES AV., ET. S. ARLESIENNE, A.C. PISSEVIN VALDEG, U.S. SOMMIERES, U.S. MIRAMAS, ST GILLES AEC, ET.S. PORT ST LOUIS.

Les deux journées de 6h de formation se sont déroulées sous la responsabilité du CTD PPF Frédéric ALCARAZ et Loïc FRIZOL (Commission Technique).

Les contenus dispensés en travaux et réflexion de groupes :

- La posture de l'éducateur
- Climat d'entraînement
- La démarche pédagogique
- Le retour d'expérience d'un entraînement et d'un match en club
- Les procédés d'entraînement
- Le Coaching en Match Foot à 11

Les mises en situation pédagogique (Terrain) :

- La séance cadre (formateurs)
- Les séquences pédagogiques (stagiaires)

En complément des deux jours de formation en présentiel, les stagiaires ont suivi des capsules d'e-learning sur différentes thématiques via la plateforme *PortailFormation* de la FFF.

Remerciement à l'ensemble des dirigeants et éducateurs du FC VAUVERT ainsi qu'à la Commune pour la qualité de l'accueil.

#### **CFI U14 U19**

**Les vendredis, 24 octobre et 7 novembre 2025, un CFI U14/U19 a été organisé sur les installations sportives du club de l'Entente Sportive Pays d'UZES.**

18 Candidats inscrits

18 candidats présents.

10 Cubs représentés : US SOMMIERES, AS ST CHRISTOL LEZ ALES, POULX AS, FC BAGNOLS PONT, U. S. LA REGORDANE, COMETE S. SARRIANS, F.C. CANABIER, FC CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE, EF VEZENOBRES CRUVIERS, JEUNESSE GRIFFEUILLE ARLESIENNE,

Les deux journées de 6h de formation se sont déroulées sous la responsabilité du CTD PPF Frédéric ALCARAZ et Loïc FRIZOL (Commission Technique).

Les contenus dispensés en travaux et réflexion de groupes :

- La posture de l'éducateur
- Climat d'entraînement
- La démarche pédagogique



- Le retour d'expérience d'un entraînement et d'un match en club
- Les procédés d'entraînement
- Le Coaching en Match Foot à 11

Les mises en situation pédagogique (Terrain) :

- La séance cadre (formateurs)
- Les séquences pédagogiques (stagiaires)

En complément des deux jours de formation en présentiel, les stagiaires ont suivi des capsules d'e-learning sur différentes thématiques via la plateforme *PortailFormation* de la FFF.

Remerciement à l'ensemble de l'équipe de dirigeants et éducateurs de l'ES PAYS D'UZES et à la Commune pour la qualité de l'accueil.

## **DETECTION U12F U13F**

**MERCREDI 8 OCTOBRE a eu lieu UNE DETECTION U12F U13F sur les installations de ST ANASTASIE.**

26 FILLES présentes,

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel

- TRAVAIL DE PILOTAGE DES APPUIS SOUPLESSE ACTIVE
- TRAVAIL TECHNIQUE
- TESTS JONGLERIE
- TEST ILLINOIS
- TEST VMA
- JEU 8 C 8
- ROUTINE ETIREMENTS PASSIFS

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'US REGORDANE pour la qualité de son accueil.

## **DETECTION U14F U15F**

**MERCREDI 24 SEPTEMBRE a eu lieu UNE DETECTION U14F U15F sur les installations de ST ANASTASIE.**

32 FILLES présentes,

Sous la responsabilité du CTD DAP ROCHETTE Lionel

- TRAVAIL DE PILOTAGE DES APPUIS SOUPLESSE ACTIVE
- TRAVAIL TECHNIQUE
- TESTS JONGLERIE
- TEST ILLINOIS
- TEST VMA
- JEU 8 C 8
- ROUTINE ETIREMENTS PASSIFS

Un remerciement à l'ensemble de l'équipe pédagogique de L US REGORDANE pour la qualité de son accueil.



## DÉTECTION U15 G

4 rassemblements ont été programmés :

- 3 rassemblements de secteur, les mercredis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 octobre 2025 à AUBARNE STE ANASTASIE et BEZOUCE.
- La Finale départementale, le mercredi 29 octobre 2025 à AUBARNE STE ANASTASIE.

- **Sur les 3 détections de secteurs**

**108 joueurs ont été observés,**

**21 CLUBS ont été représentés :**

OAC, FC CALVISSON, NÎMES LASALLIEN, NÎMES OLYMPIQUE, NÎMES SOLEIL LEVANT, AS ROUSSON, AS ST PRIVAT, AS VERSOISE, ACADEMIE UNIVERS, STADE BEAUCAIRE FOOTBALL, GAZELEC SP GARDOIS, RC GENERAC, O MAS DE MINGUE, E P VERGEZE. FC BAGNOLS PONT, FC CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE, SC ANDUZE, ES MARGUERITTES, RC ST LAURENT DES ARBRES, AS POULX, EF VEZENOBRES CRUVIERS ;

Sous la responsabilité du CTD PPF, Frédéric ALCARAZ et des membres de la Commission Technique, P. CHAMP, Y. BARCLAY, D. DELPRAT, T. DALBART, L. LINARES, L. FRIZOL (GB), le rassemblement a permis de constituer des équipes et après un échauffement collectif, des matchs se sont déroulés.

Les membres de la Commission Technique ont observé attentivement les oppositions afin d'identifier les profils à potentiel et les proposer à la Finale départementale.

*Un remerciement à la Commune de STE ANASTASIE et de BEZOUCE, ainsi qu'aux clubs de l'AS STE ANASTASIE, de l'US La REGORDANE et de l'ENTENTE DES 3 MOULINS pour la qualité de l'accueil.*

- **FINALE DEPARTEMENTALE A AUBARNE STE ANASTASIE**

**37 joueurs présents**

**10 CLUBS présents :**

ACADEMIE UNIVERS, OAC, FC BAGNOLS PONT, STADE BEAUCAIROIS FOOTBALL, FC CALVISSON, GAZELEC SP GARDOIS, , NÎMES OLYMPIQUE, ES MARGUERITTES, AS ROUSSON, E PERRIER VERGEZE.

Sous la responsabilité du CTD PPF, Frédéric ALCARAZ et des membres de la Commission Technique, P. CHAMP, Y. BARCLAY, D. DELPRAT, T. DALBART, L. LINARES, L. FRIZOL (GB), le rassemblement a permis de constituer 3 équipes et après un échauffement collectif, des tests techniques et athlétiques ont été proposés suivis de matchs.

Les membres de la Commission Technique ont observé attentivement les tests et les oppositions afin d'identifier les profils à potentiel et proposer une liste de 15 joueurs avec GB, à la Ligue de Football d'Occitanie.

Les joueurs retenus participeront à un rassemblement Interdistricts du secteur Est de la région, programmé le 12 novembre 2025 à SAUVIAN.

*Un remerciement à la Commune de STE ANASTASIE et aux clubs de l'AS STE ANASTASIE et l'US La REGORDANE pour la qualité de son accueil.*

## RAPPEL - Statut des Educateurs – Obligation de diplôme

Par l'application de l'article 10 des RG du District, la Commission Technique propose au Comité directeur du District Gard-Lozère de football le tableau des obligations de diplôme pour l'encadrement des équipes évoluant au plus haut niveau de pratique départemental dans leur catégorie, et ce, des U8 aux seniors pour cette saison 2025 / 2026.



Ces obligations, qui entrent dans le cadre du Statut des éducateurs, visent à préserver un bon climat par, l'exemplarité et la garantie de la bonne tenue de l'encadrement et des joueurs du club sur et hors du terrain et de ses abords les jours d'entraînement et de match.

Afin que les responsables d'équipes puissent se mettre en conformité, des formations modulaires de toutes les catégories seront programmées tout au long de la saison 2025/2026, ce qui laissera la possibilité de suivre la formation correspondante à la catégorie encadrée.

Les modalités des mesures dérogatoires éventuelles sont fixées par l'article 10 des RG du District.

Catégorie d'Age	Niveau	OBLIGATION
SENIORS	Départemental 1	<b>Module seniors / CFI Seniors</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U19	Départemental 1	<b>Module U17/U19 / CFI U14-U19</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U17	Départemental 1	<b>Module U17/U19 / CFI U14-U19</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U15 (Fille/Garçon)	Départemental 1	<b>Module U15 / CFI U14-U19</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U14	TERRITOIRE	<b>Module U15 / CFI U14-U19</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U13 (Fille/Garçon)	Départemental 1	<b>Module U13 / CFI U10-U13</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U11	Elite	<b>Module U11 / CFI U10-U13</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U10	Elite	<b>Module U11 / CFI U10-U13</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>
U09	Elite	<b>Module U09 / CFI U6-U9</b>
		<b>Licence Animateur obligatoire à minima</b>

**Les Clubs se devront de saisir à minima une licence ANIMATEUR pour l'éducateur en charge de ces équipes.**

Pour rappel du règlement :

« Art. 10 - Obligation de diplôme

1. **Les Clubs participants au plus haut niveau de pratique départemental dans leur catégorie sont tenus d'utiliser les services d'un éducateur ou un entraîneur titulaire au minimum du module de formation correspondant à la catégorie encadrée et titulaire d'une licence « Animateur fédéral », « Educateur Fédéral » à minima.**
2. Par mesure dérogatoire, les Clubs participant à une division pour laquelle une obligation de diplôme est requise peuvent utiliser les services d'un éducateur ou d'un entraîneur non titulaire du diplôme requis, à la seule et stricte condition que :
  - ledit éducateur s'engage à participer à une session de formation du module/diplôme demandé pour sa catégorie et qui sera programmée au cours de la saison. En cas d'absence au module en question, la dérogation sera annulée sans préavis et ledit éducateur et son club seront considérés comme en infraction vis-à-vis de leur obligation de diplôme.
3. Par mesure dérogatoire, les Clubs accédant à une division pour laquelle une obligation de diplôme est requise peuvent utiliser les services d'un éducateur ou d'un entraîneur non titulaire du diplôme requis, à la double condition que :
  - ledit éducateur ait exercé en qualité d'entraîneur au sein de ce même Club durant les douze mois précédant la désignation,
  - ledit éducateur soit inscrit et participe de manière effective à une session de formation (totale ou partielle selon le cas) en vue de l'obtention du diplôme requis. À l'issue de la formation, et en cas de non-obtention du diplôme requis, l'éducateur ne pourra plus bénéficier de cette dérogation.



*Ces dérogations susvisées ne sont pas automatiques et nécessitent de la part du Club souhaitant en bénéficier le dépôt d'une demande formelle à la Commission Technique et Sélection. Ce n'est qu'après délivrance officielle de la dérogation par la Commission compétente que celle-ci s'applique.*

*4. L'éducateur ou l'entraîneur d'un Club soumis à une telle obligation ne peut en aucun cas être autorisé à entraîner un autre Club. »*

**NB : il sera fait application stricte du règlement en matière d'amende et de retrait de point par la Commission Compétente (Articles 10, 10bis et 10 ter des RG du District).**

**Le Président,**

Patrick CHAMP

**Le Secrétaire de séance,**

Daniel DELPRAT

